



Syndicat des Eaux
et de l'Assainissement
Alsace-Moselle

Rapport annuel 2021

> Synthèse locale Assainissement

TERRITOIRE ALSACE CENTRALE

PERIMETRE DU PIEMONT DE BARR





VOTRE COMMISSION LOCALE

CARTE D'IDENTITE DE VOTRE COMMISSION LOCALE

Nom : PERIMETRE DU PIEMONT DE BARR

Domaine : Assainissement

Intégration du périmètre : 18/07/2005

Membre du SDEA depuis : 12/03/1975

Nombre de communes : 13

Nombre de délégués : 15

Vos usagers

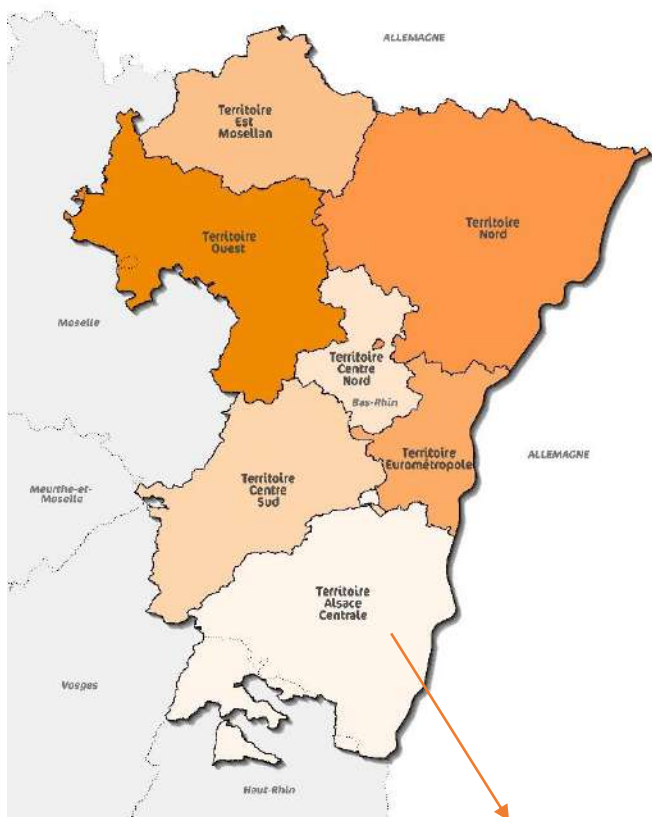
- > 6 426 abonnés
- > 18 148 habitants desservis

Vos volumes

- > 896 108 m³ assainis
- > 139 m³ assainis/abonné/an

Territoire : TERRITOIRE ALSACE CENTRALE

Centre et Antenne de rattachement : Benfeld





LE PRESIDENT DE LA COMMISSION LOCALE

Claude BOEHM

Le SDEA, un acteur exemplaire au service du cycle de l'eau

Le SDEA est, de très longue date, un acteur reconnu pour son implication, ses actions et ses résultats en matière de responsabilité économique, sociale, sociétale et environnementale.

A ce titre, depuis 2008, le SDEA a été évalué de manière constante par l'AFNOR au **niveau exemplarité**, pour l'ensemble de ses pratiques et de ses résultats économiques, environnementaux, sociaux et sociétaux. Le modèle du SDEA est passé au crible des **17 Objectifs de Développement Durable des Nations Unies** et des 169 cibles fixées au niveau international qui en découlent.

Notre évaluation, régulièrement en progression, est désormais proche du maximum atteignable, avec un score voisin de 800 points/1000, avec des objectifs réalisés parfois jusqu'à 90 %, comme c'est le cas en matière de :

- partenariats,
- villes et communautés durables,
- innovation et infrastructures,
- égalité hommes-femmes,
- et bien sûr, autour du cycle de l'eau

L'évaluation AFNOR de la contribution de la démarche RSE du SDEA aux ODD



Un complément au Rapport Annuel local : le nouveau Rapport d'activité et de Développement Durable

En complément des éléments rapportés dans ce rapport annuel 2021 du périmètre, le rapport d'activité et de développement durable 2016-2020 perspectives 2021-2026, retrace les contributions passées, présentes et à venir du Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle en matière de cycle de l'eau, et au-delà, ses réalisations en matière de responsabilité économique, sociale, sociétale et environnementale.

Pour disposer d'une vision d'ensemble des actions du SDEA au service du bien commun et des générations futures, vous pouvez accéder au rapport sur le site internet du SDEA ou par le biais du QR Code ci-contre.





VOTRE PATRIMOINE

CARACTÉRISTIQUES DES OUVRAGES

- 1 station d'épuration
- 17 bassins d'orage
- 74 déversoirs d'orage
- 24 stations de pompage
- 154,2 km de réseaux communaux
- 33,3 km de réseaux intercommunaux
- 3 955 bouches d'égout

		CAPACITÉ	
		m ³ /jour	Equiv-hab
Valff		17 000	86 000

Indicateurs de performance	2019	2020	2021
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	104	104	104
Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	97 %	97 %	97 %



VOS DONNÉES FINANCIÈRES

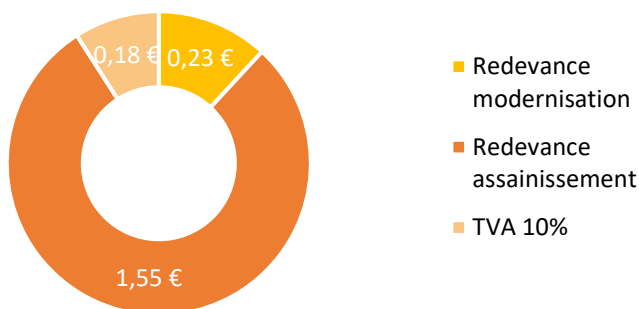
PRIX DE VOTRE ASSAINISSEMENT

Retrouvez ci-dessous les éléments constitutifs du prix de l'eau sur votre périmètre.

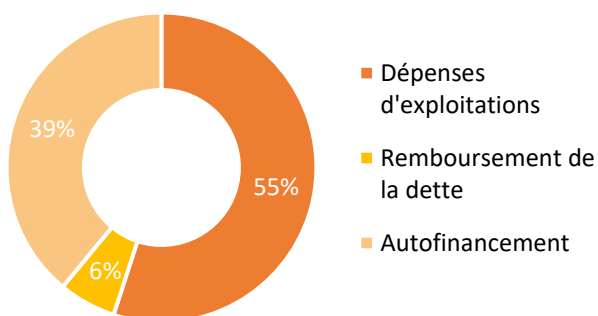
Prix de l'assainissement par m³ pour 120 m³ norme INSEE

- Part fixe : **23,45 € HT/an**
- Part variable : **1,35 € HT le m³**
- Redevance assainissement du périmètre : **1,55 € HT par m³ pour 120 m³**
- Prix du service assainissement, redevances Agence de l'Eau et TVA comprises : **1,96 € TTC par m³ pour 120 m³**

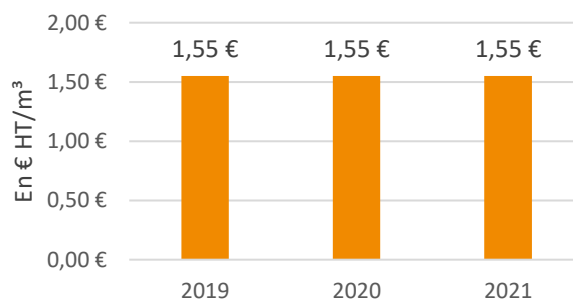
Prix de l'assainissement par m³ pour 120 m³



Affectation pour 100 € de recette

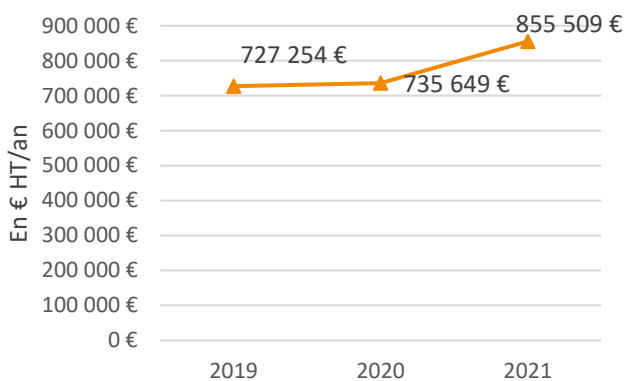


Evolution des tarifs de l'assainissement

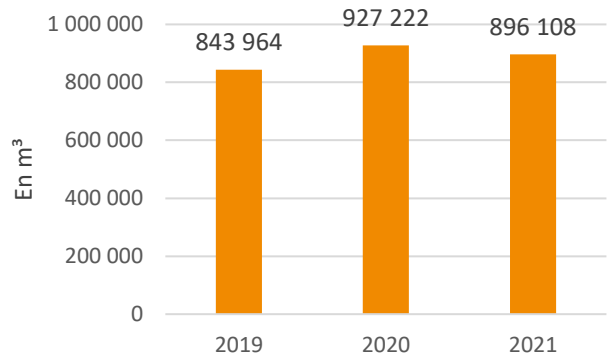




Montant des investissements



Evolution des volumes assujettis à la redevance assainissement



L'année 2020 avait été marquée par une baisse des coûts de fonctionnement liée notamment à la récupération des taxes sur l'énergie (la TICFE). A l'appui d'une maîtrise des charges de fonctionnement, fait diminuer l'autofinancement du périmètre du Piémont de Barr de 16 % par rapport à l'an passé malgré le maintien d'un bon niveau de recette liée à une forte évolution des participations de tiers au cours de l'année 2021. Les travaux d'investissement, intégralement autofinancés, ont été réalisés pour près de 855 k€. Concernant la dette, l'unique emprunt en cours se soldera en 2024.

Indicateurs financiers	2019	2020	2021
Durée d'extinction de la dette de la collectivité	0,7 an	0,5 an	0,3 an
Capital restant dû	508 387 €	395 412 €	282 437 €
Taux d'impayés sur factures d'eau de l'année précédente	2,65 %	3,47 %	ND
Montant des abandons de créances	2 132 €	17 396 €	3 886 €
Taux de réclamations global	0 ‰	0,55 ‰	0,24 ‰

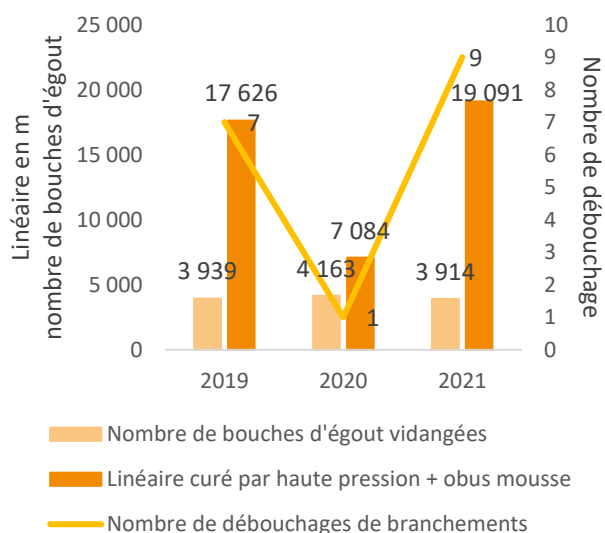
Pour plus d'informations sur les redevances, vous pouvez consulter la note d'information annuelle de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse annexée à la fin de ce cahier ou sur <http://www.eau-rhin-meuse.fr>



VOS RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

TRAVAUX D'ENTRETIEN DE VOS RÉSEAUX

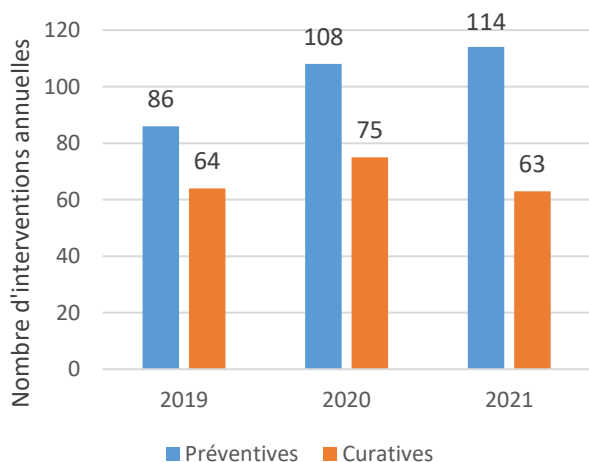
➤ L'entretien des réseaux communaux et intercommunaux



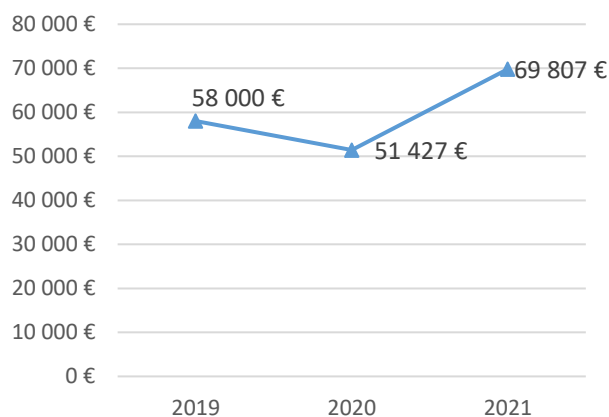
CHIFFRES CLÉS

- **98,3** tonnes de sables extraits du réseau
- **19,** km de réseaux curés
- **10,2** % taux de curage
- **20** nettoyages de stations de pompage
- **3914** bouches d'égout vidangées
- **9** débouchages de branchement
- **17** surverses équipées en autosurveillance

➤ L'entretien et exploitation des stations de pompage



➤ Renouvellement d'équipements sur stations de pompage





Indicateurs de performance	2019	2020	2021
Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	0 %	0 %	0 %
Nombre de points de réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	5	5	1
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	100	100	100

Exploitation des réseaux et stations de pompage

Le nombre d'interventions curatives a diminué. Cela s'explique par la réduction du nombre de dépannages électriques sur les ouvrages de collecte.

Concernant les ouvrages de transport, la baisse des interventions s'explique par une réduction du nombre de bouchages ayant entraîné une disjonction de la station de relèvement située route d'Eichhoffen à Mittelbergheim. Cela a permis de diminuer le nombre de dépannages électriques sur cette station.

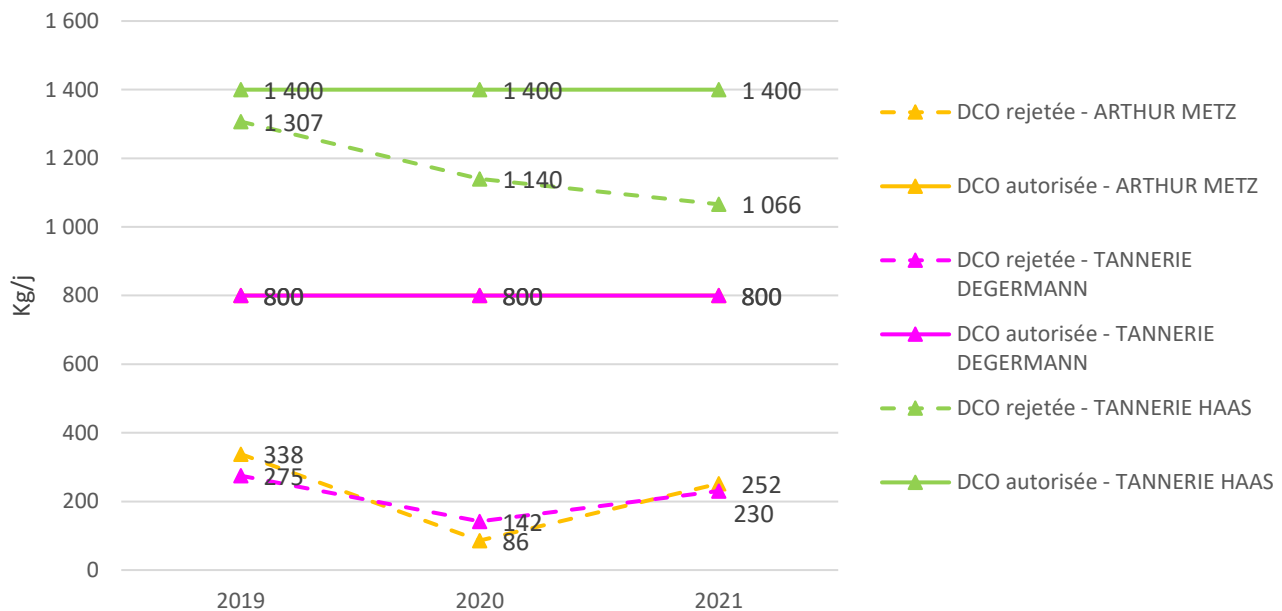
Enfin, moins de dépannages ont été réalisés au bassin d'orage de Stotzheim, Chemin Binnweg, en raison de la mise hors service du système de nettoyage du bassin, qui est en cours de remplacement pour fiabiliser l'équipement.

➤ Le Contrôle des Installations Privatives d'Assainissement (CIPA)

	2019	2020	2021
Domestiques	40	44	39
Assimilables Domestiques	3	1	0
Usagers non Domestiques	1	0	0
Total	44	45	39

INDUSTRIELS RACCORDÉS A VOS RÉSEAUX

Autorisation et charges rejetées

**Industriels**

- EARL Meyer Jean-Marc à Epfig (eaux blanches),
- Ferme HAAG à Saint Pierre (eaux blanches).

Industriels conventionnés :

- Tannerie HAAS à Eichhoffen : collecte et traitement des eaux de process (env. 9 700 EH),
- Tannerie Degermann à Barr : collecte et traitement des eaux de process (env. 2 100 EH).

L'entreprise a été rachetée par les Tanneries Haas fin juillet 2021 et le site continuera à fonctionner jusqu'à la construction du nouveau site de Eichhoffen à l'horizon 2025.

- Cave vinicole Arthur METZ à Epfig (env. 2 500 EH) : résultats conformes pour 2021. L'entreprise respecte son autorisation de rejet.

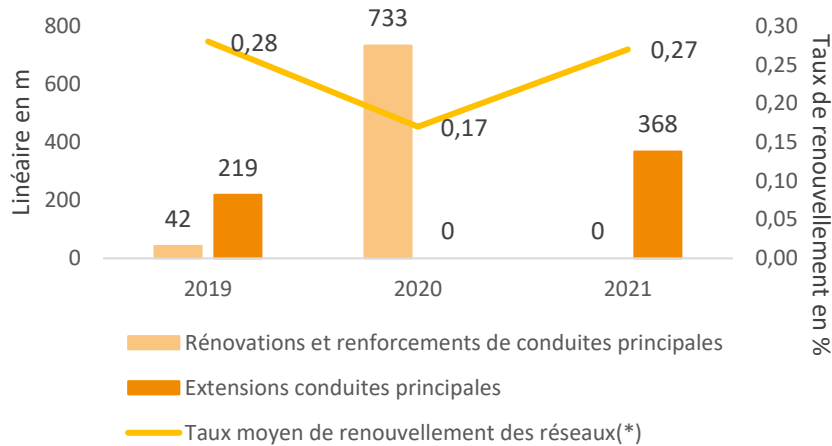
Opération collective de lutte contre les pollutions diffuses : à l'issue de l'année 2021, 80 établissements se sont mis en conformité sur 149 non conformes, soit 53,7 % de l'effectif. 220 648 € HT de travaux de mise en conformité ont été engagés pour 34 entreprises avec une participation financière de l'Agence de l'eau de 60 %.

5 Industriels dont 3 (*) conventionnés avec le SDEA



TRAVAUX D'INVESTISSEMENT SUR LES RÉSEAUX

Travaux de rénovation/extension de vos réseaux



Opération d'investissement sur réseaux et ouvrages

Réseaux Eaux Usées :

- Renforcement des réseaux rue des Flaques à VALFF et rue Lerchenberg à BARR.

Ouvrages de pompage d'eaux usées :

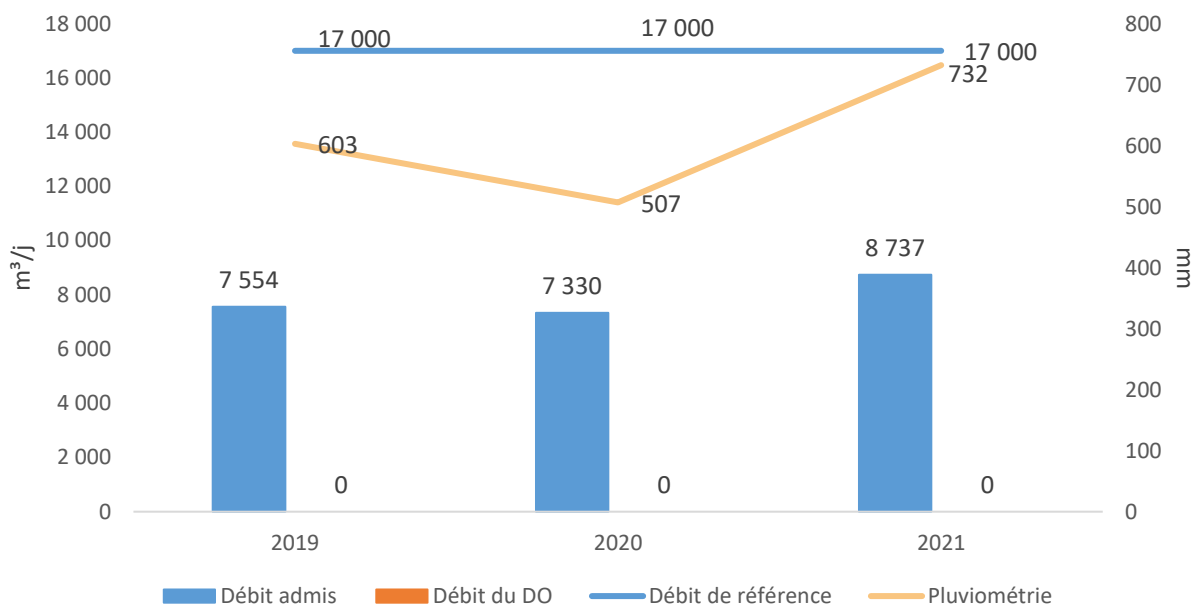
- STOTZHEIM : bassin d'orage Chemin Rural Binnweg (rue du Bas Village), remplacement partiel du nettoyeur motorisé ;
- VALFF : relevage rue Large (BO), remplacement de la tuyauterie du relevage ;
- ZELLWILLER : station de refoulement rue Verte, sécurisation des ouvrages (mise en place de gardes corps autour des accès à la bête et à la chambre à vannes) et remplacement de la pompe 1 ;
- VALFF : station de refoulement rue Large, remplacement du sofrel ;
- BARR : station de refoulement Chemin Rural dit Kaesweg, remplacement de la pompe 2 ;
- BARR : bassin d'orage Chemin de Gertwiller, remplacement partiel des trappes (suite à des plaintes de riverains par rapport aux nuisances olfactives) ;
- GOXWILLER : station de refoulement Chemin Rural (RD206), remplacement du branchement électrique et remplacement des chaînes de levage des pompes de l'ensemble du périmètre.



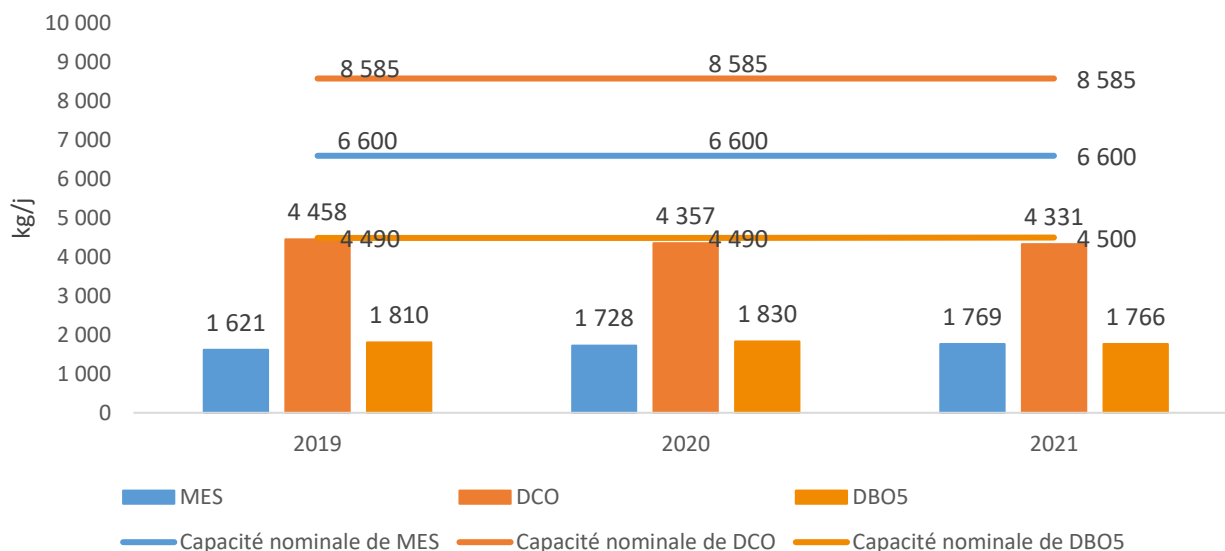
ÉPURATION DE VOS EAUX USÉES ET PLUVIALES

LA FILIÈRE EAU

➤ Évolution des débits moyens entrant sur la station



➤ Évolution des charges moyennes entrant sur la station



La charge hydraulique représente **51 %** de la valeur nominale, contre **79 %** pour la charge organique.



Indicateurs par station d'épuration	Taux de charge hydraulique (*)	Taux de pollution	Taux de boues évacuées selon filière conforme	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration sans surverse
Valff	51 %	79 %	100 %	0 %	0 %

Indicateurs de performance	2019	2020	2021
Conformité des équipements d'épuration	100 %	100 %	100 %
Conformité de la performance des équipements d'épuration	99 %	99 %	99 %
Conformité de la performance des équipements d'épuration sans surverse	99 %	99 %	99 %

Bilan de fonctionnement et Travaux

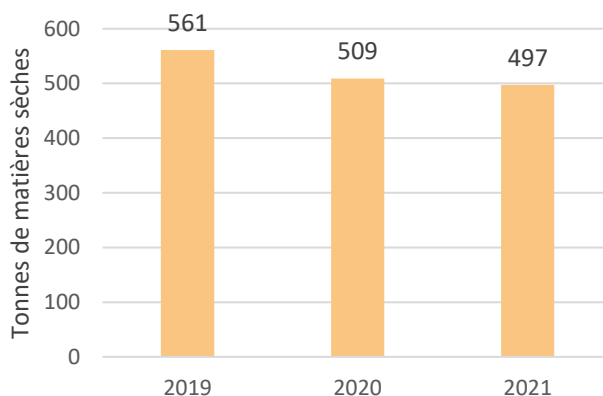
Sur la base du paramètre DCO, le plus représentatif de la pollution organique, la quantité de pollution traitée correspond en moyenne à 39 400 équivalents-habitants (hypothèse : 110 g DCO/EQ/HAB/j). Au niveau du traitement épuratoire, il reste de très bonne qualité, comme l'illustrent les 3 indicateurs déterminants la conformité des eaux rejetées qui sont tous proches de 100 %. Cependant, 2 autres indicateurs traduisent une non-conformité structurelle au niveau de la station d'épuration. Malgré la mise en conformité du canal de rejet réalisée au courant de l'année 2021 (rénovation complète de l'ouvrage), ces indicateurs restent non-conformes sur l'année mais redeviendront à la normale en 2022 au regard du nouvel arrêté ministériel du 21 juillet 2015 (cf. schéma directeur en cours).



EXPLOITATION DES STATIONS D'ÉPURATION

LA FILIÈRE BOUE

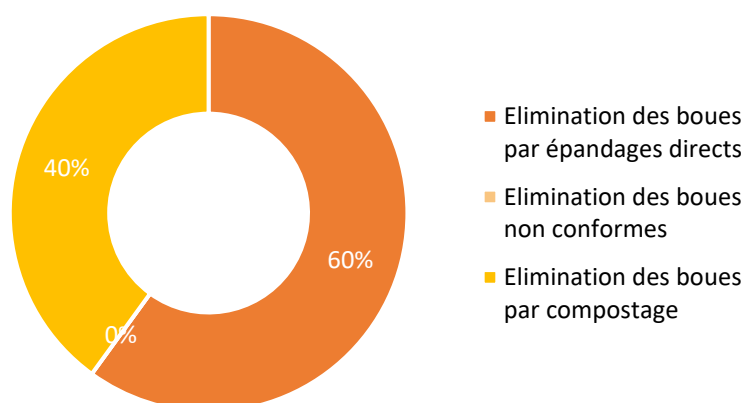
➤ Évolution pluriannuelle de la production de boues sur la station



À noter

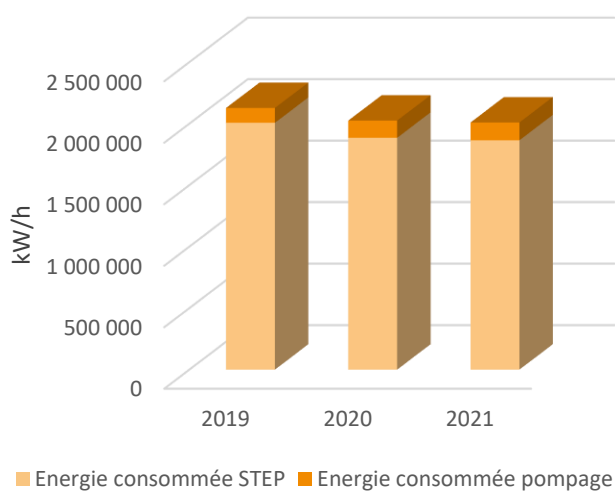
En 2021, la production de boues est en légère baisse par rapport aux années précédentes. La proportion de boues valorisées en agriculture par épandage sur les parcelles du secteur est assez conséquente (60 %) alors que le reste des boues produites (30 %) a été envoyé vers la plateforme de compostage à Mandres sur Vair (Vosges) et vers celle de Port sur Seille (Meurthe et Moselle). En 2021, le suivi de l'évolution des teneurs en chrome des boues n'a pas mis en évidence de dépassement des valeurs réglementaires.

➤ Éliminations des boues





ÉNERGIE CONSOMMÉE

POUR POMPAGE (PPEU) ET
STATION D'EPURATION (STEP)**À noter**

Augmentation de la consommation énergétique des pompes EU liée à une pluviométrie plus importante en 2021 qu'en 2020.



VOTRE ACTUALITÉ

ZOOM SUR TRAVAUX EFFECTUÉS ET À VENIR

Le schéma directeur d'assainissement réalisé en 2015 va être mis à jour en 2022 sur le volet conformité réglementaire au regard de l'arrêté ministériel du 21 juillet 2015.

AUTRES INFORMATIONS

Rappel des opérations d'investissement sur le réseau d'eaux usées programmées en 2022 :

- route du Hohwald à BARR,
- rue du Vignoble à BOURGHEIM,
- rue de la Gare à GERTWILLER,
- rue du Bas Village à STOTZHEIM,
- rue du Château à VALFF.

Lancement de l'appel d'offre pour la construction de la nouvelle file de traitement des boues de la station d'épuration par séchage solaire également programmé en 2022. Dans ce cadre le dossier réglementaire est en cours d'élaboration. Suite à la campagne de recherche de substances dangereuses pour l'eau (RSDE) de 2018, le diagnostic vers l'amont de la station d'épuration de Valff visant, d'une part, à identifier les sources potentielles d'émission des micropolluants déversées dans le réseau de collecte, et, d'autre part, à proposer des actions de prévention ou de réduction pertinentes, a été finalisé et transmis aux services de l'Etat. Un nouveau cycle de campagne RSDE démarrera en 2022.



ADOPTER LES BONS GESTES

Nous utilisons de l'eau pour nous doucher, tirer la chasse d'eau ou faire notre vaisselle. Une fois salées, ces "eaux usées" sont rejetées dans le réseau d'assainissement et acheminées à la station d'épuration où elles sont dépolluées avant rejet au milieu naturel (rivière).

Le réseau d'assainissement est communément appelé, à tort, "tout à l'égout". Or il n'est pas destiné à "tout" recevoir. Pour assurer son bon fonctionnement chacun de nous peut agir en triant ses déchets.

EN TANT QU'USAGER, QUEL EST MON RÔLE ?

Protéger le réseau d'assainissement n'est pas réservé aux spécialistes. Sur son lieu de travail ou dans son foyer, en ville ou à la campagne, chacun d'entre nous doit être conscient de sa responsabilité et de sa contribution possible à la préservation de notre environnement commun, au bénéfice de notre qualité de vie et de celle des générations futures.

En effet, tout ce que l'on verse dans nos éviers ou nos WC se retrouve dans nos eaux usées. La composition des eaux usées est très importante pour une épuration réussie : c'est à ce niveau que nous devons agir !

	TYPES DE PRODUITS	OÙ LES JETER	CONSÉQUENCES DES MAUVAIS GESTES
	Épluchures fruits et légumes	Compostage déchets ménagers	Ces déchets génèrent des coûts de traitement superflus si ils ne sont pas recyclés.
	Les substances chimiques (peinture, solvants, diluants, et hydrocarbures)	Déchetterie	Vidées dans l'évier, elles perturbent le fonctionnement des stations d'épuration et constituent dès lors une véritable menace pour notre environnement.
	Les médicaments	Pharmacie	Les stations d'épuration ne sont pas conçues pour les traiter... Les molécules se retrouvent dans la nature et troublent la physiologie des organismes aquatiques et peuvent donc avoir des conséquences sur la santé humaine et animale.
	Les huiles et les graisses (friture, cuisson, huile de vidange...)	Déchetterie	Elles se déposent et colmatent les tuyaux, chez vous ou sur le réseau, et diminuent ensuite les performances des stations d'épuration.
	Les objets solides : les mégots de cigarettes, les couches à jeter, les protections hygiéniques, les cotons tiges, les lames de rasoir, les lingettes, les rouleaux de papier-toilettes.	Poubelles	Tous ces produits sont à l'origine de problèmes sur les systèmes d'assainissement ; leur introduction dans le réseau d'assainissement obstrue, détériore les pompes de relevage et renchérit le coût de l'assainissement et de l'épuration.



REJOIGNEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !

Chaque jour, suivez toute l'actualité du SDEA et découvrez de nombreuses informations pratiques ou insolites relatives à l'univers de l'Eau.





GLOSSAIRE

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DÉFINITIONS

- **EU** : Eaux usées
- **PPEU** : Station de pompage EU
- **STEP** : Station d'épuration
- **TMS** : Tonnes de matière sèche (quantité de boues sans l'eau qu'elles contiennent)
- **MES** : Matières en suspension
- **CIPA** : Contrôle des Installations Privatives d'Assainissement
- **DCO** : Demande Chimique en Oxygène
- **DBO5** : Demande Biologique en Oxygène à 5 jours
- **Capacité nominale** : Capacité de traitement théorique de la station pour un type de pollution donné
- **Auto-surveillance** : Mesure des rejets d'effluents par les déversoirs d'orage
- **Industriel conventionné** : Entreprises bénéficiant d'un contrat spécifique pour garantir le principe pollueur-payeur
- **Assimilables Domestiques** : Entreprises peu polluantes bénéficiant d'un régime de droit au raccordement spécifique
- **Usagers Non Domestiques** : Usagers devant bénéficier d'une autorisation spéciale afin de rejeter leurs eaux usées au réseau public du fait de leur caractère polluant

DÉFINITION DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

source : <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs>

- **Prix TTC du service au m³ pour 120 m³** : Prix moyen pour une consommation de 120 m³, toutes redevances des agences de l'État et TVA comprises.
- **Durée d'extinction de la dette** : Encours de la dette rapportée à l'épargne brute (déterminée par la différence entre recettes d'exploitation et dépenses d'exploitation).
- **Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées** : Indicateur sur 120 points mesurant un ensemble de bonnes pratiques de gestion des réseaux (élaboration et suivi des plans, gestion des interventions en temps réel...) – Voir la fiche descriptive complète sur le site : <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs/p203.2b>.
- **Taux moyen de renouvellement des réseaux** : Moyenne sur les 5 dernières années sur la longueur des réseaux renouvelés ou rénovés par rapport à la longueur totale du réseau.
- **Taux de charge hydraulique** : Débit entrant par rapport à la capacité nominale de la station.
- **Taux de desserte des réseaux de collecte des eaux usées** : Pourcentage d'abonnés raccordables et raccordés au réseau d'assainissement, par rapport au nombre d'abonnés résidant en zone d'assainissement collectif.
- **Débit déversé dans le cadre de l'auto-surveillance en m³** : Débit annuel rejeté par les déversoirs d'orage de capacité supérieure à 2 000 équivalents-habitants
- **Indice de connaissance des rejets en milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées** : Cet indicateur permet de mesurer, sur une échelle de 0 à 120, le niveau d'implication du service d'assainissement dans la connaissance et le suivi des rejets directs par temps sec et par temps de pluie (hors pluies exceptionnelles des réseaux de collecte des eaux usées au milieu naturel (rejets des déversoirs d'orage, trop-pleins des postes de refoulement, des bassins de pollution...)) – Formule de calcul: Voir la fiche descriptive complète - <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs/p255.3>



➤ Liste des indicateurs et résultats

Indicateurs descriptifs des services		
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	18 148
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	5
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	497 t MS
D204.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ (valeur au 01/01/2021)	1,96 € TTC
Indicateurs de performance		
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	97 %
P202.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	104
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	ND
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100 %
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	0 %
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100 %
P207.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	3 886 €
P251.1	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	0 %
P252.2	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	1
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	0,27 %
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	99,048 %
P255.3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	100
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	0,3 an
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	ND
P258.1	Taux de réclamations	0,24 ‰

*ND = non disponible (indicateurs en cours de définition par le MEEDDAT)